

Sujet : [INTERNET] Projet photovoltaïque dans la Nièvre – société NIEVRE AGRISOLAIRE – communes de DIROL et de GERMENAY”.

De : Carole F

Date : 20/10/2022 06:17

Pour : pref-icpe-contact-public@nievre.gouv.fr

Bonjour monsieur le commissaire,

Nous en avons assez que la Nièvre une des régions qui devrait être protégée pour ses pâturages, forêts et terrains agricole soit depuis quelques années utilisée pour des fins financières privées.

Les scandales de pulvérisations pour les sapins, le maïs l', esa metalochhlore qui ressort au bout de 10ans dans les dolines . La pollution de quelque provenance qu'elle soit, on en veut pas .

Nous sommes à une époque où la terre, l'eau et la biodiversité animale sont notre priorité, en tout cas doivent l'être pour le bien commun . Il suffit de ne penser qu'en plan quinquennat et rentabilité annuelle. Nous devons miser et penser aux résultats de nos actes pour les années futures, pour nos enfants. Ces champs de panneaux photovoltaïques peuvent être implantés sur des sites déjà artificialises pour les besoins d'énergie électrique.

Comment imaginer que dans notre pays un lobby comme Amazon parvienne à contourner l'arrêté sur les lieux artificialises pour ses propres toits et que les habitants d'une région qui veulent la protéger ne soient pas écoutés .

Merci de prendre en considération nos besoins vitaux et ceux de nos enfants dans vos décisions et rapport .

Sincères salutations

Carole F

A Brassy